

◆ LE JOURNAL DES

Iles du Ponant

Loi îles métropolitaines

L'urgence d'adapter

les règles pour

continuer à vivre

sur les îles

Logement

- **Molène**
La Maison des Sœurs,
un nouveau souffle
pour la vie à l'année

Économie

- **Belle-Île-en-Mer**
Produire et transformer
sur l'île

Patrimoine

- **Île-aux-Moines**
Le Cromlech de
Kergonan, une fierté
insulaire

2026 édito



Olivier Carré

Président de l'Association des îles du Ponant
Maire de l'Île de Bréhat

Dix ans déjà.

Dix ans que nous diffusons à près de 100 000 exemplaires durant la saison estivale le journal que vous avez aujourd'hui entre les mains.

Dix éditions pour raconter la réalité des îles du Ponant : leur énergie, leur capacité d'adaptation, mais aussi leurs fragilités. Ce dixième numéro marque une étape importante. Il dit le chemin parcouru et affirme une conviction forte : l'avenir des îles se construit dans la durée et collectivement.

Depuis dix ans, ce journal montre que derrière les paysages emblématiques et l'attractivité touristique, il y a des femmes et des hommes qui vivent, travaillent, élèvent leurs enfants et vieillissent sur les îles, toute l'année. Maintenir cet équilibre demande de l'engagement et aujourd'hui plus que jamais, des règles adaptées.

C'est tout le sens du projet de Loi Îles, au cœur de ce numéro. Portée par les maires, elle ne réclame ni privilèges ni traitements d'exception. Elle appelle à l'équité territoriale. Appliquer les mêmes règles qu'au continent, sans tenir compte des contraintes spécifiques de l'insularité, revient à accentuer les déséquilibres. Ce que nous demandons est simple : que le droit reconnaisse enfin la réalité du terrain, comme cela a été fait pour la montagne.

Logement, santé, écoles, transports : sur une île, tout est lié. Quand un maillon cède, c'est la vie à l'année qui vacille. La Loi Îles doit donner aux collectivités les moyens d'agir.

Ce numéro anniversaire célèbre aussi l'engagement de ceux qui font vivre les îles. Les îles du Ponant ne sont pas figées : elles innovent, anticipent et proposent. Elles veulent rester des territoires d'avenir. Non pas à part, mais pleinement reconnus.

Un grand merci à la région Bretagne qui nous soutient depuis le début pour l'édition de ce journal.

Bonne lecture

Île de Bréhat 5

Patrimoine

Restaurer un moulin, c'est aussi restaurer une mémoire

Île d'Yeu 6

Culture

Un lieu pour vivre la culture toute l'année

Île de Houat 7

Environnement

À Houat, la biodiversité reprend son souffle

Belle-île-en-Mer 8

Économie

Des ateliers pour transformer les produits de l'île

Île d'Aix 9

Tourisme

Une nouvelle saison pour la Maison familiale

Dossier 10

Loi îles métropolitaines

L'urgence d'adapter les règles pour continuer à vivre sur les îles

Archipel des Glénan 14

Environnement

L'équilibre fragile d'un archipel convoité

L'île-aux-Moines 15

Tourisme

Kergonan, fierté de l'Île-aux-Moines

Île de Molène 16

Logement/Urbanisme

La Maison des Sœurs, un nouveau souffle pour la vie à l'année

Île de Sein 17

Tourisme

Dans le phare de Sein, une nouvelle vie s'allume

Île d'Arz 18

Environnement

Circulation automobile : des usages à réinventer

Île de Batz 19

Éducation

Des naissances qui changent tout

Île Chausey 20

Tourisme

De la promotion à la préservation

Île de Groix 21

Environnement

Sauve qui pleut un programme pour préserver la ressource en eau

Île de Hoëdic 22

Économie

Changer de cap : une vie nouvelle à Hoëdic

Île d'Ouessant 23

Santé

Vivre chez soi le plus longtemps possible

Édité par
Association les îles du Ponant (AIP)

Directeur de publication
Olivier Carré

Coordination éditoriale
Charlotte Courant / Marie Levert / Marie Muetton

Rédaction
Les Mots Inspirés - Sophie Péan
Les Premiers Jours d'Avril - www.lpja.fr

Création et conception graphique
latelierdelestuaire.com

Imprimé chez
IMPRAM, ZA BP6, 22140 Cavan

Photographie de couverture
Emmanuel Berthier

Association les îles du Ponant
4 rue de l'Océan
56400 Plougoumelen
Tél. : 02 97 58 91 64

www.iles-du-ponant.com



Aix
129 hectares
209 aixois



Arz
330 hectares
216 ildarais



Batz
305 hectares
450 batziens



Belle-île-en-Mer
8 563 hectares
5 528 bellillois



Bréhat
309 hectares
377 bréhatins



Chausey
65 hectares
12 chausiais



Groix
1 482 hectares
2 256 Groisillons



Hoëdic
209 hectares
97 hoëdicais



Houat
288 hectares
216 houatais



Ile-aux-Moines
320 hectares
627 iloïis



Les Glénan
144 hectares
pas d'habitants permanents



Molène
84 hectares
162 molénaïis



Ouessant
1 558 hectares
832 ouessantins



Sein
60 hectares
266 sénains



Yeu
2 332 hectares
4 870 islais

Depuis dix ans, une voix pour les îles du Ponant

On tombe amoureux d'une île pour sa lumière et ses paysages. On s'y attache pour tout ce qui la fait vivre : ses habitants, ses projets, ses équilibres parfois fragiles. Depuis dix ans, le Journal des îles du Ponant raconte cette vie insulaire avec celles et ceux qui la façonnent jour après jour.

Les îles du Ponant évoquent souvent des paysages, des ports animés et des vacances d'été. Pour les 16 400 habitants qui y vivent toute l'année, elles sont aussi un lieu de travail, d'école, de soins, de projets à mener et d'équilibres à préserver.

C'est pour mieux partager cette réalité que l'[Association des îles du Ponant](#) a lancé, il y a dix ans, un journal consacré à la vie des îles.

Depuis, numéro après numéro, ses pages mettent en lumière ce qui fait battre le cœur de ces territoires. Une école que l'on maintient ouverte malgré des effectifs fragiles. Un médecin qui s'installe et change la vie d'une communauté. Une exploitation agricole reprise par une nouvelle génération. Un commerce qui rouvre ses portes. Une association qui restaure un patrimoine ou fait vivre un événement culturel.

Ces histoires dessinent peu à peu le portrait des quinze îles : des territoires singuliers, traversés par des questions communes. Habiter une île aujourd'hui, transmettre un patrimoine, préserver des paysages, développer une activité, accueillir des visiteurs nombreux (environ 4 millions

chaque année) tout en protégeant l'équilibre des lieux.

Au fil des années, le journal est devenu un espace où ces expériences circulent. Une initiative racontée sur une île peut en inspirer une autre. Une idée partagée ici trouve un écho ailleurs. La mer sépare les îles ; les histoires qu'elles racontent les rapprochent.

Si vous vivez sur une île à l'année, ces pages évoquent un quotidien que vous connaissez bien.

Si vous y possédez une résidence secondaire, elles permettent de mieux comprendre l'île à laquelle vous êtes attaché. Si vous la découvrez pour la première fois, elles vous invitent à regarder ses paysages autrement, à travers celles et ceux qui les habitent.

Depuis dix ans, le Journal des îles du Ponant remplit ce rôle simple et précieux : relier les îles entre elles et permettre à chacun de mieux comprendre ces territoires que beaucoup aiment profondément.

Et lorsque l'on regarde l'énergie qui les anime aujourd'hui, on se dit que les dix prochaines années promettent encore bien des histoires à raconter.

Chiffres clés

15 îles une même association

Créée en 1971, l'Association des îles du Ponant rassemble les quinze îles habitées du littoral atlantique et de la Manche. Elle agit aux côtés des élus et des acteurs locaux pour faire reconnaître les spécificités insulaires et accompagner les initiatives qui permettent d'y vivre et d'y travailler toute l'année.

Depuis dix ans, le Journal des îles du Ponant contribue à mieux faire connaître la réalité de ces territoires et les projets qui s'y développent.

Plus de 100 000 mots publiés sur la vie des îles

Plus de 100 témoignages recueillis

> maires, habitants, enseignants, soignants, artisans, pêcheurs, agriculteurs, etc.

Près de 500 000 exemplaires diffusés sur l'ensemble des îles

Un passeport pas comme les autres

Pour accompagner la découverte des îles, l'Association des îles du Ponant a imaginé un passeport un peu particulier. Disponible dans les offices de tourisme partenaires, il vous suit d'île en île : à chaque escale, un tampon marque votre passage. Chaque destination dévoile une facette de la vie insulaire, alors, plus qu'un simple souvenir, ce passeport invite à tisser un lien sensible avec ces territoires.

Flashez pour retrouver tous les numéros en ligne





La Région Bretagne vous transporte sur les îles

OUESSANT

MOLÈNE

SEIN

BRÉHAT

GROIX

ARZ

BELLE-ÎLE

HOUAT

HÆDIC



breizhgo.bzh

Patrimoine

Restaurer un moulin, c'est aussi restaurer une mémoire

À Bréhat, sauvé de la ruine par la commune dans les années 1990, le moulin du Birlot tourne à nouveau grâce à l'engagement d'une association et d'insulaires passionnés qui lui redonnent vie pierre après pierre. Sa restauration va au-delà de la préservation du patrimoine : elle nourrit la mémoire de l'île.

Marion Le Pache incarne cette mobilisation de long terme. Active au sein de l'association depuis trente ans, elle en est aujourd'hui la présidente. « À 17 ans, j'étais déjà amoureuse du lieu », confie cette Bréhatine, dont l'attachement au moulin à marée édifié en 1638 s'est transformé, au fil du temps, en engagement durable.

D'une ruine à un moulin en marche

Au début des années 1990, le moulin est très fragilisé. La tempête de 1989 a arraché la couverture, l'eau s'infiltrait, la dégradation s'accélérait. Il devient urgent d'agir. La commune rachète le bâtiment et engage en 1992 les premiers travaux d'urgence. En 1994, une association se constitue pour porter une restauration plus ambitieuse. Sous l'impulsion de son fondateur, Jacques Glon, des mécènes et près de 250 adhérents soutiennent la démarche.

Les premières étapes consistent à sauver le bâti : plancher, ouvertures, maçonneries. Puis vient la remise en état du mécanisme. Aujourd'hui, la roue tourne et le système de mouture est opérationnel. En 2025, le toit de chaume est entièrement restauré et redonne fière allure au moulin, grâce au

savoir-faire de Jacky Guinard. Chaumier en chef, il avait déjà participé à la première restauration de la couverture et bien que retraité, il a accepté de diriger ce nouveau chantier avec deux autres compagnons.

Un patrimoine rare en Bretagne

« Les moulins à marée en état de fonctionner se comptent sur les doigts d'une main », souligne Marion Le Pache. Cette rareté et le cadre exceptionnel dans lequel il se dresse en font l'un des points de vue les plus photographiés de Bréhat.

Derrière l'image de carte postale, se cache l'histoire, celle d'un temps où les Bréhatins venaient moudre leur blé, car sans farine, pas de pain, pas de vie ! En 1920, l'installation d'un boulanger approvisionné depuis le continent, rend le moulin obsolète.

Aujourd'hui, lui redonner vie ne se limite pas à restaurer son bâti. En 2025, l'association repense la muséographie avec des étudiants de l'École d'architecture de Nantes pour expliquer son fonctionnement — comment l'eau devient énergie, comment le grain devient farine — et témoigner d'une organisation collective fondée sur les ressources locales et les cycles naturels.

Des démonstrations de mouture sont régulièrement organisées. Les enfants observent, manipulent. « Beaucoup découvrent que la farine ne sort pas d'un paquet », sourit Marion. La visite devient une expérience concrète qui relie le présent au passé.

À Bréhat, la roue qui tourne rappelle qu'une île s'est construite avec ses ressources et ses savoir-faire. Restaurer le Moulin du Birlot, c'est préserver cette mémoire et la transmettre.

Un moulin qui suscite des questions

Selon Louise Diaz, guide saisonnière au moulin, les adultes l'interrogent surtout sur son histoire, sa construction et son état de fonctionnement aujourd'hui. Beaucoup s'étonnent qu'il dépende des cycles de la mer et produise encore de la farine plusieurs fois dans l'année. Les enfants, eux, cherchent avant tout à comprendre comment il marche et sont attirés par les maquettes et les reproductions manipulables.

Consulter
les actualités
de l'île



Office de tourisme
ouvert à l'année :
02-96-20-04-15

Marché : tous les
jours en été

Pour découvrir
comment fonctionne
le moulin à marée
et tout savoir sur le
Moulin du Birlot,
découvrez le site de
l'association.



Culture

Un lieu pour vivre la culture toute l'année

Plus qu'un équipement, le nouveau pôle culturel du Petit Chiron offre aux Islais, aux résidents secondaires et aux touristes un lieu pour découvrir, apprendre et partager, douze mois sur douze.



© Mairie de l'Île d'Yeu

Lci, des enfants plongés dans une bande dessinée. Là, des collégiens et leur professeur penchés sur les archives de l'île. Plus loin, une retraitée apprend la couture à une jeune femme. Dans l'auditorium, un groupe local se réunit pendant que l'imprimante 3D fonctionne à plein régime. Au Petit Chiron, il n'est pas question de culture avec un grand C, mais des cultures, celles qui se vivent, se partagent et se transmettent.

Un équipement à multiples facettes

Le Petit Chiron se prête à de nombreuses pratiques. Naturellement, on peut y lire et bien plus encore ! Le pôle abrite ainsi un FabLab qui donne accès à des outils de fabrication numérique. Grâce à ses équipements (imprimantes 3D, brodeuse, scanner), chacun peut apprendre en faisant et développer ses propres projets. La culture devient expérience et création.

Le bâtiment tire aussi sa singularité de la présence d'une [Micro-Folie](#). Relié aux collections des musées nationaux, ce musée numérique donne accès à des milliers de peintures, sculptures et trésors du patrimoine. « *Ce dispositif ne remplace pas le contact direct avec les œuvres, mais il en permet une découverte facile et ludique* », explique Manuel Guillon, directeur du service culturel. Des élèves travaillant sur le Moyen Âge peuvent ainsi découvrir les enluminures du musée de Cluny à Paris. Cette galerie d'art virtuelle élargit l'horizon des petits et des grands, sans quitter l'île. La musique et le spectacle vivant trouvent aussi leur place grâce à l'auditorium de 80 places, qui accueille conférences, concerts acoustiques et performances. Il est également ouvert aux associations locales pour des réunions et des animations. Les usages se succèdent sans se ressembler, cette diversité fait la richesse du Petit Chiron.

Envie d'en savoir plus ? Scannez et retrouvez toutes les informations pour découvrir le pôle culturel du Petit Chiron.



Un lieu qui rassemble

Pensé comme un lieu ouvert, le bâtiment invite à circuler et à s'attarder. Le patio offre une place où lire, discuter ou simplement faire une pause. L'espace d'exposition participe aussi à cette dynamique : trois expositions s'y succèdent chaque année, offrant toujours une raison de revenir... ou de s'arrêter en passant. Celle de l'été 2026 met à l'honneur les pompiers de l'île, leur engagement et leur rôle essentiel dans la vie insulaire.

Un peu plus d'un an après son inauguration, le pôle culturel a trouvé son public. Ce qui frappe Manuel Guillon, ce n'est pas seulement le nombre de visiteurs : « *Ce qui me plaît, c'est de voir des familles très éloignées de l'offre culturelle fréquenter le lieu. C'est vraiment une grande joie.* »

Quelle que soit la raison pour laquelle on pousse la porte, une fois le seuil franchi, les étiquettes s'effacent. On n'est plus Islais, résident secondaire ou touriste, mais simplement curieux.

Sans bruit, le Petit Chiron a fait son entrée dans le quotidien de l'île. Il fait désormais partie du paysage.

Consulter les actualités de l'île



Office de Tourisme ouvert à l'année : 02-51-58-32-58

Marché : d'avril à octobre tous les matins à Port Joinville

Tous les matins en juillet et août à Saint-Sauveur

Un lieu déjà adopté !

Le Petit Chiron a déjà ses habitués, Delphine Villarbu et sa famille en font partie. « *Très vite, les enfants se sont appropriés les lieux. Mon fils y va presque chaque jour après l'école, retrouve ses copains, s'installe, prend le temps de lire, de jouer. C'est devenu un véritable point de rendez-vous pour les adolescents, y compris pour ceux plus éloignés de la lecture. Nous y venons aussi en famille, pour y passer quelques heures le samedi après-midi. Ici, tout invite à se poser, c'est plus qu'une médiathèque, c'est un lieu où l'on se sent bien.* »

Environnement

À Houat, la biodiversité reprend son souffle

Espèce introduite et sans prédateur naturel, le rat surmulot avait colonisé Houat et ses îlots. Pour préserver la biodiversité insulaire, une opération de dératisation d'envergure a été menée en 2025. Un an plus tard, les résultats sont au rendez-vous.

Sur une île, l'équilibre est toujours plus fragile qu'ailleurs. L'espace est restreint, la chaîne alimentaire simplifiée, les prédateurs rares. Dans ce contexte, l'introduction du rat surmulot, arrivé en Bretagne au fil des échanges maritimes, a profondément modifié les équilibres naturels. Omnivore et opportuniste, le rat exploite toutes les ressources disponibles. Œufs et oisillons marins, micromammifères, déchets alimentaires : rien ne lui échappe. Sans prédateur naturel pour réguler sa population, sa capacité de reproduction très rapide lui permet de coloniser rapidement un territoire. « Avec sept portées par an... de cinq à douze petits, qui se reproduisent eux-mêmes au bout de deux mois, l'espèce prend très vite ses aises », explique Louis Dutouquet, dirigeant de l'entreprise HELP, responsable de l'opération. À Houat, le rat surmulot occupait l'ensemble de l'île et ses dix-sept îlots périphériques. Une intervention devenait indispensable.

Une opération d'ampleur inédite

La vaste opération de dératisation engagée au début de l'année 2025 a mobilisé des moyens exceptionnels, sous l'égide de l'Association des Îles du Ponant, en lien avec la commune et avec le soutien de la région Bretagne et du FEDER. L'objectif était clair : ne laisser aucun rat sur le territoire.

En pratique, 5 564 boîtes d'appâtage sécurisées ont été installées, tous les vingt à vingt-cinq mètres sur plus de 300 hectares. Falaises abruptes, secteurs envahis de ronces, bas de falaises accessibles seulement en rappel ou en kayak : aucun recoin n'a été laissé de côté. « Sur une île, s'il reste quelques individus, la prolifération reprend », rappelle Louis Dutouquet. Chaque poste était géoréférencé, contrôlé régulièrement, et les consommations d'appâts cartographiées afin de suivre l'évolution de la population.

Au fil des semaines, les consommations ont diminué, puis cessé. L'installation principale a été démantelée, seuls 777 postes dits de biosécurité sont maintenus pour prévenir toute nouvelle infestation. Ils sont placés à des endroits stratégiques, tels que la gare maritime, les zones de stockage et les points de collecte des déchets que les rats apprécient particulièrement.

Pendant un an, ces dispositifs ont été surveillés attentivement. Aucun indice de présence n'a été détecté : ni traces, ni consommation d'appât, ni signalement par les habitants. Un délai décisif, compte tenu de la rapidité de reproduction de l'espèce. Un an après l'intervention, l'éradication peut être confirmée, une condition essentielle pour permettre aux espèces endémiques de se maintenir durablement sur l'île.

Explorez la biodiversité des îles et les bons gestes pour la préserver grâce à Bretagne Vivante.



L'info en plus

Avant Houat, l'Association des Îles du Ponant avait déjà cofinancé et coordonné des campagnes de dératisation sur Molène et Sein (2018) et Hædic (2019).

Consulter les actualités de l'île



Office de tourisme de la baie de Quiberon ouvert à l'année
02-44-84-56-56

Restaurer l'équilibre du vivant

Selon Marine Leicher, chargée de mission «oiseaux marins» à [Bretagne Vivante](#), la dératisation de l'île de Houat répondait à un enjeu écologique important, puisque les rats exerçaient une forte pression sur la faune locale. Le problème est d'autant plus sensible que les oiseaux marins se reproduisent peu. Une ponte compte généralement un à trois œufs par an. Si ces œufs disparaissent, l'année de reproduction est perdue et aucun jeune ne vient renouveler la population. Sur certains îlots autour de Houat, la production de poussins était devenue très faible, voire inexistante depuis plusieurs saisons.

La disparition du rat supprime cette pression. Dès l'été suivant l'opération, davantage de poussins ont été observés chez plusieurs espèces d'oiseaux et chez les petits passereaux nicheurs de l'île. Un signe encourageant, même s'il faudra plusieurs années pour mesurer pleinement les effets de cette action.

L'équilibre reste toutefois fragile. D'autres facteurs perturbent les oiseaux en période de nidification : dérangement lié à la fréquentation du littoral, chiens non tenus en laisse, piétinement de certaines zones, etc. « Quand on profite de la beauté d'une île, il faut garder en tête que c'est un milieu sensible qui appelle le plus grand respect », rappelle Marine Leicher.



© Marine Leicher - Bretagne Vivante

Œufs ou oisillons, des proies de choix pour les rats surmulot.



Office de tourisme
ouvert à l'année
02-97-31-81-93

Marché de Le Palais :
D'octobre à mars :
tous les matins du
mardi au dimanche
D'avril à septembre :
tous les matins
En été : grand
marché les mardis,
jeudis et samedis.

Marché de
Locmaria :
Tous les mercredis
matin

Marché de Bangor :
Tous les dimanches
matin

Marché de Sauzon :
En juillet et août
uniquement, les
vendredis matin
place de l'Eglise et le
soir, de 18h à minuit
quai des Artistes et
Artisans d'Art.

Économie

Des ateliers pour transformer les produits de l'île

À Belle-Île-en-Mer, de nouveaux locaux artisanaux ont vu le jour dans la zone d'activité des Semis. Construits par la communauté de communes (CCBI), ils offrent aux entreprises des espaces adaptés aux activités de transformations agroalimentaires.

Sur une île où l'agriculture et la pêche occupent une place importante, la question de la transformation locale est un enjeu. Comment permettre aux produits de l'île d'être transformés sur place et créer davantage de valeur pour l'économie locale ?

Pour y répondre, la CCBI saisit une opportunité : plutôt que de vendre le dernier lot foncier de la zone d'activité des Semis et en perdre la maîtrise, les élus décident d'en rester propriétaires et de proposer des locaux à la location. Leur volonté est claire : accompagner la valorisation des produits primaires de Belle-Île, qu'ils soient agricoles ou issus de la pêche.

Pour la première fois, la collectivité mène ainsi un projet immobilier entièrement dédié à des activités artisanales de transformation alimentaire. Livré en janvier 2026, le bâtiment d'environ 400 m² est divisé en trois ateliers de 105, 120 et 175 m².

Une ressource adaptée aux réalités

À Belle-Île, les surfaces disponibles dans les zones d'activité restent limitées et les locaux

existants sont rarement dimensionnés pour des activités agroalimentaires, et souvent non adaptés à leurs contraintes techniques et réglementaires.

Les nouveaux ateliers ont donc été conçus pour répondre à ces exigences tout en offrant un cadre de travail souple et évolutif. Les espaces ont été livrés bruts afin que chaque entreprise puisse y aménager son outil de production. « *Les besoins ne sont pas les mêmes selon que l'on transforme du lait, du poisson ou du chocolat* », précise Florence Gaillaguet, responsable du service économie de la CCBI.

Un écosystème qui se renforce

Car à Belle-Île, l'économie ne se résume pas au tourisme. Agriculture, pêche, artisanat et métiers de bouche composent un tissu économique étroitement lié aux ressources du territoire. La transformation locale permet de valoriser ces productions et de renforcer les circuits courts. La CCBI

À Belle-Île, l'artisanat, l'agriculture et la transformation locale forment un véritable écosystème économique qui fait vivre l'île toute l'année.

accompagne cette dynamique à travers son [Projet Alimentaire Territorial](#), qui vise à consolider les filières locales et à renforcer les liens entre producteurs, transformateurs et consommateurs.

L'économie locale se tisse ainsi, au fil des saisons et des savoir-faire.

Le bâtiment de 400 mètres carrés au cœur de la zone d'activité économique des Semis.



Découvrez
comment la
Communauté de
Communes de
Belle-Île agit
pour l'économie
locale.



Tralala, la bière de Belle-Île passe à la vitesse supérieure

Clément Constantin et Ewen Aubert brassent à Belle-Île depuis trois ans et proposent aujourd'hui cinq recettes uniquement distribuées sur l'île. Malheureusement, leur lieu de production devenait trop petit pour permettre leur développement. L'installation dans l'un des ateliers flambant neuf loués par la CCBI marque donc une étape importante pour les deux brasseurs. Pour Clément, c'est une véritable aubaine. « *L'espace supplémentaire doit permettre d'augmenter les volumes et nous ouvre de nouvelles perspectives* », précise-t-il.

Mais, c'est aussi un pari sur l'avenir. L'aménagement des locaux demande des investissements importants. « *Si notre bière pouvait être servie dans tous les établissements de Belle-Île, ce serait formidable* », confie le cofondateur.

Bio, brassée et conditionnée sur place avec des produits issus du circuit court, la bière Tralala se boit là où elle est née : c'est toute sa force !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



© C.Éralde

Tourisme

Une nouvelle saison pour la Maison familiale

Sur la côte sud de l'Île d'Aix, face au Fort Boyard, la Maison familiale ne cherche pas à rivaliser avec les hôtels. Ici, on vient pour autre chose : des séjours simples, collectifs, presque hors du temps. À l'approche de la saison 2026, le lieu entame pourtant un virage discret mais stratégique : s'ouvrir davantage et plus longtemps.

Avec ses 149 lits, sa grande salle à manger, sa salle de jeux et ses espaces communs, la Maison familiale est résolument tournée vers le collectif. Elle accueille aussi bien des familles que des groupes, dans un esprit convivial et accessible.

Sur un territoire insulaire, maintenir l'équilibre entre activité touristique, vie locale et viabilité économique reste un enjeu permanent. Avec son importante capacité d'accueil et ses tarifs accessibles, l'établissement participe à cet équilibre en diversifiant l'offre d'hébergement et en facilitant les vacances pour tous.

S'affranchir du rythme de la saison

C'est sur la question de la saisonnalité que les évolutions sont les plus concrètes. L'enjeu est simple : faire vivre le lieu au-delà de l'été. Des systèmes de chauffage seront progressivement installés dans certaines chambres, pour permettre une ouverture plus étendue dans l'année.

La restauration suit la même logique d'adaptation. En été, les repas restent confiés à un prestataire local travaillant en circuit court. Hors saison, l'organisation devient plus souple : la cuisine fonctionnera en autonomie ou avec l'appui de restaurateurs de l'île, davantage disponibles une fois la saison estivale passée.

Entre respiration pour les visiteurs et ancrage local pour les Aixois

À l'Île d'Aix, l'absence de voiture, la proximité immédiate de l'océan et la compacité du territoire imposent un autre rythme. En quelques heures, les repères changent. C'est précisément cette parenthèse que viennent chercher les vacanciers.

Misant sur cet atout, l'établissement entend renforcer l'accueil de stages sportifs. L'île offre un cadre idéal pour les stages et les activités de plein air, entre voile, vélo et balades nature. La Maison familiale envisage des formules spécifiques, notamment pour les clubs de voile. Des séjours d'entreprises et de cohésion pourraient également voir le jour.

L'ambition ne s'arrête pas là. Hors saison, des activités seront proposées en partenariat avec Anim' Aix, une association culturelle locale, ainsi qu'avec d'autres structures qui viendront enrichir la programmation. Il s'agit de créer un véritable lieu de vie, partagé entre habitants et visiteurs, dans la continuité de son histoire : beaucoup d'Aixois se souviennent encore des mariages et des fêtes qui animaient autrefois ces murs.

« La Maison familiale est un lieu ouvert aux familles, aux clubs sportifs et aux habitants, un site qui participe pleinement à la vie de l'île. »

Consulter les actualités de l'île



Office de tourisme Rochefort Océan : 05-46-99-08-60

Bureau d'information touristique ouvert d'avril à fin septembre et aux vacances de toussaint sur l'île d'Aix.

Pour aller plus loin

Informations pratiques sur les séjours et les tarifs : iledaix.fr/la-maison-familiale

Contact : 05 46 82 48 34



↓ Dossier

Loi îles métropolitaines

L'urgence d'adapter

les règles pour continuer

à vivre sur les îles

Le 10 février 2026, à l'île de Batz, les élus des îles du Ponant ont porté un texte commun. Leur message : les règles conçues pour le continent étranglent les territoires insulaires qui ne peuvent plus attendre. Car sans logement, sans offre de soins, sans financement adapté, les îles ne tiendront pas.

Des familles qui ne trouvent plus à se loger. Des professionnels de santé difficiles à recruter et à retenir. Des actifs qui renoncent à s'installer faute de toit... Ce phénomène, les maires des quinze îles du Ponant le vivent au quotidien. Et ils ont décidé d'en finir avec le statu quo.

Le 10 février 2026, à l'occasion de leur Assemblée générale, les élus des dix-huit communes insulaires de l'Association des îles du Ponant (AIP) ont signé un texte commun. Cet «[Appel de l'île de Batz](#)», comme l'a nommé la députée Nadège Havet, porte 50 propositions concrètes et simples à mettre en place, couvrant le logement, la santé, les transports, l'éducation, l'économie et l'environnement. Leur ambition : une loi dédiée, à l'image de la Loi Montagne, qui reconnaisse enfin la spécificité insulaire dans le droit français.

Retrouvez
ici l'Appel
de l'île de
Batz



Un équilibre qui s'effrite

Derrière l'eau turquoise et les villages pittoresques, près de 16 400 habitants vivent toute l'année sur les îles du Ponant. Leur présence conditionne tout : écoles, services publics, activité économique. Sans eux, l'équilibre s'effondre. Or ce socle s'érode.

Le logement est devenu le verrou principal. En moyenne, 60% des logements sont des résidences secondaires, contre moins de 10% au niveau national. Sur certaines îles comme Hœdic, ce taux avoisine les 80%. Résultat : le marché locatif à l'année a disparu, les prix s'envolent et les communes doivent porter elles-mêmes des projets d'hébergements pour les actifs.

«Appliquer les mêmes règles à des territoires profondément différents du continent, c'est, de fait, creuser les inégalités.»

Olivier Carré - Président de l'Association des îles du Ponant

La santé creuse un autre sillon d'inégalité. Si chaque île dispose d'une permanence de soins 24h/24, cette organisation reste incertaine : le recrutement de professionnels bute systématiquement sur la pénurie de logements. L'absence de spécialistes impose des déplacements lourds vers le continent, favorisant les renoncements aux soins. Et le vieillissement de la population, jusqu'à cinq fois supérieur à la moyenne régionale, rend cette fragilité encore plus préoccupante.

À ces contraintes s'ajoutent des surcoûts structurels liés à l'insularité, mesurés par l'AIP en 2015 et actualisés en 2025 : transport des matériaux, gestion des déchets, entretien des réseaux.

La Dotation communale d'insularité (DCI), créée en 2018 et fixée à 4 M€, est répartie entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Versée chaque année, elle a permis aux communes d'engager des investissements longtemps différés (voirie, écoles, réseaux, équipements de santé), mais elle n'a jamais été réévaluée malgré l'inflation.

En 2025, l'actualisation réalisée par l'AIP confirme une hausse de 34% des frais d'installation de chantier : le surcoût total passe alors de 4 M€ à 9,4 M€, soit un reste à charge net pour les communes de 5,4 M€ après versement de la DCI.

Chiffres clés

4 millions de visiteurs chaque année

sur les 15 îles

60 % de résidences secondaires

en moyenne

16 000 habitants à l'année

*** 5 : le taux de vieillissement par rapport**

à la moyenne régionale

Repère

En 2022, la Loi 3DS - différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification - a marqué un tournant en faisant de la spécificité insulaire un enjeu d'intérêt national. Quatre ans plus tard, les maires veulent franchir une nouvelle étape, avec des mesures concrètes à la hauteur des réalités du terrain. Car une reconnaissance de principe ne suffit plus face à des déséquilibres qui s'accroissent.

Préserver des lieux de vie, pas des décors

Le paradoxe est là : les quinze îles du Ponant accueillent chaque année près de 4 millions de visiteurs. Une attractivité qui fait vivre les territoires, mais qui impose aussi aux communes d'anticiper des besoins bien supérieurs à leur population permanente. Bien souvent, les infrastructures (comme les stations d'épuration, les équipements publics ou la collecte des déchets) sont dimensionnées pour absorber ces pics de fréquentation. Un choix indispensable, mais coûteux, qui pèse sur des budgets communaux.

L'enjeu n'est pas de freiner cette fréquentation ni de fermer les îles. L'accueil fait d'ailleurs partie intégrante des valeurs insulaires. Mais pour les élus, cet équilibre suppose que le tourisme contribue davantage aux charges qu'il génère, afin de ne pas faire reposer cet effort uniquement sur les habitants et les collectivités.

À cela s'ajoutent les effets du changement climatique, que les îles subissent plus tôt et plus intensément qu'ailleurs : érosion, stress hydrique, submersions... autant de phénomènes qui fragilisent les conditions de vie à l'année et renforcent l'urgence d'agir.

Le scénario que redoutent les élus : des îles animées l'été, silencieuses l'hiver, avec des services publics fermés faute d'usagers. Un basculement progressif, difficile à inverser une fois enclenché. C'est ce tableau que les maires des îles veulent empêcher avec des outils législatifs adaptés : maîtrise du foncier, soutien aux professionnels de santé et de l'accompagnement à domicile, adaptation des règles de construction ou encore maintien des effectifs scolaires.

Car si la mer les éloigne, elle ne les résigne pas. Et la Loi Îles, pour l'heure portée par les maires eux-mêmes, pourrait bien devenir leur levier.

La voix politique

Olivier Carré

Président de l'Association des îles du Ponant



© AIP

«Une loi Îles est indispensable. La question est : jusqu'à quand les communes insulaires pourront-elles tenir seules ?»

Les maires insulaires s'adaptent, innovent et bricolent des solutions depuis des décennies. Mais c'est une course contre la montre. Si les communes insulaires font preuve d'une telle inventivité, c'est qu'il en va de leur survie, ce n'est pas par goût du défi. Ce niveau d'effort ne peut pas reposer indéfiniment sur les seules épaules des élus locaux.

La Région Bretagne a compris l'enjeu et apporte son soutien. Certains parlementaires aussi. Mais l'État doit maintenant se saisir du sujet. À l'instar de la loi Montagne (1985) qui a permis d'adapter les règles nationales à des territoires spécifiques, ce dont on a besoin est une loi Îles. Ce n'est pas un régime d'exception mais une reconnaissance d'équité. Ce que nous demandons, c'est simplement que les règles du jeu s'appliquent à la réalité du terrain.

Pourquoi une Loi Îles métropolitaines ?

Explications

avec 6 situations réelles

Informez-vous sur le projet de Loi Îles et les 50 propositions portées par les élus insulaires.



Logement



© Emmanuel Berthier

Face à la crise, les îles mobilisent la surtaxe sur les résidences secondaires

Faute de leviers fiscaux réellement efficaces, les communes insulaires font feu de tout bois pour maintenir du logement à l'année. Là où elles le peuvent, elles ont instauré une surtaxe sur les résidences secondaires afin de financer leurs propres programmes.

À Groix, les 275 000 € annuels soutiennent la construction de 25 maisons, dont 8 en bail réel solidaire. À Ouessant, cette taxe rapporte 70 000 à 80 000 € par an. Des ressources utiles, mais insuffisantes face à l'ampleur du déséquilibre.

Car aujourd'hui, la location touristique reste plus avantageuse que la location à l'année, ce qui réduit encore l'offre pour les habitants permanents.



LES MAIRES DEMANDENT

→ rééquilibrer la fiscalité en faveur de la location à l'année et se doter d'outils pour limiter la transformation des logements en résidences secondaires ou en meublés touristiques.

Services publics



© Collège des îles du Ponant

Sur l'île de Batz, deux classes sauvées de justesse

En 2023, l'école de l'île de Batz frôle la classe unique. Les seuils nationaux menacent l'une des deux classes, et avec elle la perspective pour des familles de rester sur l'île. Élus et parents se mobilisent et obtiennent in extremis le maintien des deux classes. Mais la menace revient chaque année : sur une île, quelques enfants en moins suffisent à déclencher une fermeture de l'école, puis provoquer des départs en chaîne des familles.



LES MAIRES DEMANDENT

→ adapter les seuils d'effectifs aux réalités insulaires, avec un avis décisionnaire du maire, pour que le maintien d'une école sur chaque île ne dépende plus d'un rapport de force annuel.



Découvrez tous les défis de la scolarité insulaire dans notre dossier dédié.

Économie



© AP

Produire local, mais pas en zone littorale... le comble pour une île !

Sur plusieurs îles, des porteurs de projets agricoles (élevage, maraîchage, transformation alimentaire) se heurtent à la loi Littoral au moment d'implanter leurs bâtiments. Or sur une île entièrement constituée d'espaces proches du rivage, cette règle protectrice interdit de fait toute activité productive en plein air. Les entreprises insulaires subissent par ailleurs des surcoûts d'approvisionnement que leurs concurrents continentaux n'ont pas, les rendant structurellement moins compétitives.



LES MAIRES DEMANDENT

→ assouplir les règles d'urbanisme pour permettre aux activités agricoles et de transformation alimentaire de s'installer et de pérenniser des emplois à l'année, dans le respect de l'environnement insulaire.

Surcoûts



38% de plus pour rénover une voirie

Sur une île, faire venir un engin de chantier ou livrer des matériaux de construction passe obligatoirement par le bateau. Résultat : les frais d'installation de chantier sont supérieurs de 38% à ceux pratiqués sur le continent. Une réalité que supportent toutes les communes insulaires à chaque appel d'offres et que la Dotation communale d'insularité (DCI), fixée à 4 M€ en 2018 sans jamais avoir été revalorisée, ne compense qu'à moitié.



**LES MAIRES
DEMANDENT**

→ indexer la DCI sur l'inflation pour compenser les surcoûts liés à la discontinuité territoriale.

Environnement



Six ans de procédure pour une éolienne

Sein, Ouessant et Molène se sont fixé l'objectif ambitieux de produire 100% d'énergie renouvelable d'ici 2030. Non raccordées au réseau national, ces îles brûlent encore du fioul pour produire l'électricité. Pourtant, l'éolienne de l'île de Sein a mis plus de six ans à obtenir ses autorisations administratives. Un millefeuille réglementaire identique à celui du continent pour des territoires qui n'ont ni sa taille, ni ses ressources, ni ses marges de manœuvre face à l'urgence climatique.



**LES MAIRES
DEMANDENT**

→ adapter le cadre réglementaire aux réalités des énergies renouvelables insulaires et créer un fonds national pour aider les îles à faire face aux risques de submersion marine et d'érosion littorale.

Point de vue

Charlotte Courant

Directrice de l'Association des îles du Ponant



«Les îles sont notre patrimoine commun, ce qui s'y joue nous concerne tous.»

Véritables sentinelles environnementales, elles ressentent les effets du changement climatique avant le continent et nous alertent sur ce qui arrive.

Ce sont aussi des laboratoires en action où l'on expérimente d'autres façons de vivre et de fonctionner ensemble : aller à l'essentiel, mutualiser, innover par contrainte. Dans un contexte national de plus en plus complexe, cela a une valeur qui dépasse largement les quinze îles.

L'AIP elle-même incarne un mode de gouvernance inédit : dix-huit communes, des profils très différents, qui se coordonnent pour répondre à des enjeux communs. C'est une démonstration concrète qu'une coopération territoriale ambitieuse est possible. Ne pas se battre pour la survie des îles reviendrait à laisser disparaître une manière de faire territoire collectivement, dont nous aurions pourtant tout intérêt à nous inspirer.

Tourisme



À l'île d'Aix, une population multipliée par vingt-cinq en quelques heures

Sur 119 hectares, 249 habitants vivent à l'année. En été, la fréquentation peut fortement varier, avec des pics atteignant plus de 6 500 visiteurs dans une même journée (un seuil franchi à quelques reprises au cours de la saison 2025). Une fréquentation qui fait vivre l'île mais qui impose ici une organisation hors norme.

Car à la différence d'une station du littoral, l'île ne peut ni étaler les flux ni les absorber via un arrière-pays. Tous les visiteurs arrivent au même endroit, au même moment, sur un territoire de 3 km de long. Accessibilité, tri et traitement des déchets, préservation des espaces naturels... les services doivent être calibrés pour accueillir des milliers de personnes, alors même que les ressources fiscales restent celles d'une petite commune.



**LES MAIRES
DEMANDENT**

→ compenser l'impact du tourisme afin que les communes puissent accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions.

Environnement

L'équilibre fragile d'un archipel convoité

Au large de Fouesnant, l'archipel des Glénan attire chaque été des milliers de visiteurs. Sur ce territoire remarquable, scientifiques, acteurs locaux et usagers travaillent à organiser sa préservation. Cartographie, concertation et premières adaptations dès cet été : ici, protéger relève d'un engagement collectif.



« Il ne s'agit pas de mettre l'archipel sous cloche ! Chacun doit pouvoir continuer à profiter des Glénan pour la navigation, la découverte ou les loisirs, tout en respectant la fragilité du site. »

Roger Le Goff, président de la Communauté de communes du Pays fouesnantais

À écouter

Embarquer pour une immersion sonore dans l'archipel avec l'épisode *Cap sur les Glénan* du podcast *CO2 mon amour* sur France Inter



Consulter les actualités de l'île



Office de tourisme
Fouesnant-Les-Glénan :
02-98-51-18-88

Quand on débarque aux Glénan, on découvre d'abord les lagons, les voiliers, les sentiers qui ondulent entre les dunes. On imagine moins les botanistes penchés sur une pelouse rase, carnet en main, recensant chaque espèce. C'est pourtant un patient travail d'inventaire de la végétation qui a récemment été mené sur les îles, par le [Conservatoire botanique national de Brest](#).

Ces relevés localisent la flore d'intérêt communautaire et suivent son évolution. Le cas du [Narcisse des Glénan](#) est emblématique : cette plante unique au monde, qui pousse au cœur de la réserve naturelle de Saint-Nicolas, voit ses populations reculer nettement ces dernières années. Fragilisée par des sols sablonneux et l'exposition aux vents marins, la flore nécessite ici un suivi particulièrement précis. « Sans données fiables, on navigue à vue. Aujourd'hui, nous disposons d'une connaissance fine de la flore, ce qui nous permet de détecter d'éventuelles dégradations », explique Ewen Lyvinez, responsable du pôle Environnement à la Communauté de communes du Pays fouesnantais.

Cette cartographie sert désormais de base pour orienter les choix. Par exemple, l'implantation d'une zone de stockage du matériel nautique a été revue, avec un déplacement et une réorganisation visant à en limiter l'impact sur la flore. De même, le tracé des sentiers sur les îles ouvertes au public est pensé pour canaliser les circulations et limiter le piétinement des secteurs les plus vulnérables.

Au-delà du travail scientifique, une démarche de concertation a été engagée avec les usagers réguliers de l'archipel. Habitants, propriétaires, associations, collectivités et services de l'État œuvrent de concert autour d'un enjeu commun : protéger ce milieu exceptionnel tout en permettant la poursuite des activités humaines, de la pêche à la plaisance en passant par la fréquentation touristique. En janvier 2026, une restitution a permis de mettre ces constats sur la table et d'ouvrir la voie aux premières adaptations.

Ce qui se prépare en coulisses

Les premières actions s'engagent dès cette saison. Leur mise en place s'échelonne dans le temps, avec des effets surtout visibles à partir de l'été 2027.

Sur les plages les plus fréquentées, les zones d'échouage seront à terme délimitées, avec un chenal d'accès identifié pour les semi-rigides. L'objectif : mieux organiser les arrivées et éviter les stationnements dispersés, qui marquent durablement les fonds et le rivage.

Les sites de tranquillité dédiés à la nidification ont également vocation à être élargis. Goélands, sternes, cormorans ou huîtres-pies y trouvent refuge chaque année. Ces espaces, parfois simplement signalés par quelques piquets ou panneaux, permettent de leur laisser la quiétude nécessaire. Rien qui ne transforme l'expérience d'une journée aux Glénan. Mais la preuve qu'un travail discret s'engage dans la durée pour que chacun puisse continuer à profiter des îles sans en altérer l'équilibre.

Tourisme

Kergonan, fierté de l'île-aux-Moines

Cent mètres de stèles granitiques posées là depuis six millénaires. Bienvenue à Kergonan, l'un des plus grands cromlechs de France, niché au cœur de l'île-aux-Moines. Depuis 2025 et l'entrée des mégalithes des rives du Morbihan au patrimoine de l'Unesco, ce site emblématique accède à une reconnaissance mondiale, ouvrant une nouvelle étape dans sa valorisation.

Il faut monter un peu, suivre le sentier jusqu'à la ligne de crête, et soudain ils sont là. Trente et un blocs de granit en fer à cheval, dont vingt-quatre tiennent encore debout après soixante siècles d'intempéries. À l'une des extrémités du [cromlech](#) se dresse un menhir plus imposant que les autres, surnommé « Le Moine » pour sa silhouette évoquant une figure encapuchonnée.

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'état de conservation du site. « C'est assez surprenant, confie Victoire Dorise, directrice du site des [Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan](#). Bien souvent, les menhirs ont été réemployés pour bâtir maisons ou murs. Ici, ils sont presque tous encore en place. Un vrai mystère ! »

Patrimoine mondial : un regard renouvelé

L'île-aux-Moines accueille chaque année près de 425 000 visiteurs, avec des pics à plusieurs milliers de personnes par jour en été. Une fréquentation déjà importante, à laquelle l'inscription au patrimoine mondial en 2025 est venue donner une résonance nouvelle.

Seule commune entièrement incluse dans le périmètre classé, l'île assume ce statut avec fierté et responsabilité. Cette reconnaissance s'inscrit dans une dynamique engagée de longue date. Avec pour enjeux : accueillir mieux, expliquer davantage et affiner la protection du site.

Vivre avec les pierres

Sur le terrain, la préservation se fait à pas feutrés. Des sentiers réaménagés, des filins bas qui dessinent doucement la limite à ne pas franchir... rien d'intrusif, juste un rappel que ces pierres sont fragiles, malgré

les apparences. « Un menhir tient parfois sur peu de chose », prévient Victoire Dorise. « Le piétinement répété peut suffire à en déséquilibrer l'assise. »

Julien Leperlier, garde du littoral, veille sur l'écosystème. Sa mission : garder le site lisible, accessible et vivant. « Il faut éviter l'envahissement des végétaux, éloigner les racines des stèles, préserver les espèces protégées, permettre à chacun de s'approcher le lieu... » Un équilibre délicat, entre nature sauvage et patrimoine exceptionnel, entre laisser-faire et intervention minutieuse.

Des panneaux racontent le paysage et ses transformations, une invitation à regarder autrement. Car ces pierres ne se comprennent pas isolément : elles s'inscrivent dans un territoire bien plus vaste, que l'on redécouvre aujourd'hui dans son ensemble.

« Il y a une prise de conscience accrue. On sent une fierté chez les habitants de vivre au cœur d'un territoire exceptionnel. »

Julien Leperlier, garde du littoral.

Le dolmen de Penhap mérite aussi le détour

À seulement 2 km du cromlech, le [dolmen](#) de Penhap se découvre dans un écrin naturel préservé, à l'écart de toute urbanisation.

Pour Julien Leperlier, garde du littoral, c'est « un joyau discret, parfaitement intégré à son environnement. Depuis ce site, la vue embrasse tout le golfe ».

Nouveauté : un sentier relie désormais les principaux sites mégalithiques de l'île, de Kergonan à Penhap, ponctué de haltes explicatives et de panoramas spectaculaires sur le golfe.

Consulter les actualités de l'île



Avril-sept. Office de tourisme île-aux-Moines : 02-97-47-24-34

Marché de l'île-aux-Moines : les mardis matin en juillet et août et les vendredis matin toute l'année

Préparez votre visite grâce à la carte interactive des 550 sites mégalithiques classés





Logement/Urbanisme

La Maison des Sœurs, un nouveau souffle pour la vie à l'année

Avec le lancement prochain des travaux de la Maison des Sœurs, Molène franchit une nouvelle étape dans sa politique de logement. Sur une île où chaque installation compte, ces projets traduisent une même ambition : maintenir la vie à l'année.

Derrière ses murs de pierre, la Maison des Sœurs s'apprête à entamer une nouvelle vie. Racheté par la commune, le bâtiment sera bientôt réhabilité pour accueillir plusieurs logements : une maison familiale, un T3 et trois studios, notamment destinés aux saisonniers. Le projet est mené avec le bailleur social Brest Métropole Habitat, dans le cadre d'un bail emphytéotique de quarante ans, un dispositif qui permet d'occuper et de gérer le bâtiment sur le long terme.

Le calendrier vise l'été 2027, mais sur une île, il faut s'adapter : acheminer les matériaux par bateau, mobiliser les artisans et composer avec la météo souvent incertaine. Ici, construire prend forcément un autre tempo.

Molène compte aujourd'hui environ 184 habitants et la plus jeune a 3 ans. Dans huit à neuf ans, si rien ne change, l'école pourrait fermer faute d'élèves.

Se loger, le vrai nerf de la guerre

Posez la question à un Molénais : trouver un logement à l'année relève du parcours du combattant. Les prix de l'immobilier ont flambé, le parc locatif privé est quasi inexistant et les logements sociaux déjà occupés. Résultat : les possibilités d'installation se comptent sur les doigts d'une main.

Pendant ce temps, les volets des résidences secondaires restent fermés la plupart du temps. Les conséquences,

elles, ne sont pas abstraites. Sans logements, pas de nouvelles familles. Sans familles, pas d'enfants. Sans enfants, l'école se vide... et tout l'équilibre insulaire vacille.

Des solutions concrètes, au compte-gouttes

Déjà, au sein du pôle artisanal, quatre logements ont été intégrés au projet : un T4, un T2 et deux studios, pensés pour accueillir des actifs. L'un d'eux est aujourd'hui loué par la compagnie Pen Ar Bed pour son personnel navigant.

La Maison des Sœurs viendra compléter ce premier dispositif : neuf logements au total pour redonner du souffle à l'île. Peu nombreux, ces logements n'en sont pas moins stratégiques et visent à inverser la tendance : ancrer des présences, soutenir les activités locales et, progressivement, maintenir la vie insulaire à l'année.

Quand l'île n'est pas qu'une carte postale

La question du logement dépasse largement le seul cas de Molène. Sur de nombreux territoires insulaires, se loger à l'année est l'une des clés de la vie locale : sans possibilité de s'y installer durablement, difficile d'y travailler, d'y vivre et d'y construire quoi que ce soit.

Pour y répondre, toutes les communes qui le peuvent ont instauré la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, afin de réinvestir ces recettes dans des projets de logement.

Dans le même temps, les élus des îles travaillent à faire évoluer le cadre national, en proposant des mesures adaptées : incitations fiscales pour la location à l'année, dispositifs favorisant le maintien des résidences principales ou encore outils juridiques spécifiques. Autant de pistes à l'étude pour tenter de rééquilibrer durablement l'accès au logement.

Consulter les actualités de l'île



Office de tourisme Iroise Bretagne : 02-98-38-38-38

Tourisme

Dans le phare de Sein, une nouvelle vie s'allume

Au large de la pointe du Raz, sur l'île de Sein, le phare de Goulenez entame une nouvelle étape de son histoire. Après deux ans de travaux, un gîte collectif a vu le jour dans les anciens logements des gardiens. Un projet né d'une volonté partagée : préserver un site emblématique tout en lui redonnant une place dans la vie de l'île.

Planté à l'extrémité ouest de Sein, le [phare de Goulenez](#) veille sur la mer d'Iroise depuis près de deux siècles. Reconstitué après la Seconde Guerre mondiale sur ses fondations d'origine (un premier édifice y avait été construit dès 1839), il a longtemps été un espace de vie autant qu'un repère pour les marins.

En 2020, le Conservatoire du littoral devient propriétaire du site et de 22 hectares de l'île. Il en assure la préservation, tandis que le service des Phares et Balises continue de gérer l'éclairage. Très vite, une réflexion commune avec la mairie et les acteurs locaux donne naissance à une idée : transformer les anciens logements des gardiens en gîte, sans trahir l'identité du lieu.

Un chantier au bout du monde

Le projet prend place dans l'aile nord, en réinvestissant les anciens logements des gardiens, répartis entre rez-de-chaussée et étage. Mais sur [Sein](#), rien ne se fait tout à fait comme ailleurs. Chaque matériau doit être acheminé par bateau, au gré des marées et des fenêtres météo. Isolation, étanchéité, ravalement, menuiseries et aménagement intérieur... pendant près de deux ans, le chantier avance ainsi, entre contraintes logistiques et exigences patrimoniales. Les travaux portent aussi sur les extérieurs, dans une logique de valorisation globale du phare. Propriétaire du site, le Conservatoire accompagne le projet, tandis que la commune en assure la maîtrise d'ouvrage, avec l'appui de la SemBreizh pour le pilotage des opérations.

« *Nous avons gardé tout ce que nous pouvions* », précise Stéphanie Alanioux, chargée de mission au Conservatoire du littoral. « *Carrelages d'époque, parquet, façade blanche et volets bleus... tout a été repensé pour créer un endroit confortable et chaleureux, sans perdre l'âme du phare* ».

Quand un phare devient gîte : un défi à relever !

Inauguré ce printemps, le gîte s'apprête à accueillir ses premiers visiteurs dès la haute saison. Avec ses 7 chambres et ses 4 salles de bain, il peut recevoir une quinzaine de personnes, idéal pour des rencontres familiales, des stages ou des sessions de team building, dans un lieu chargé d'histoire. La période estivale s'annonce prometteuse... mais il manque encore un ingrédient essentiel : « *Maintenant il s'agit de trouver un gérant !* », confie Didier Fouquet, le maire de l'île de Sein.

Un poste au bout du monde, avec vue sur l'océan... plutôt tentant ! L'appel est lancé : qui sera le prochain gardien du phare de Sein ?

Consulter
les actualités
de l'île



Office de tourisme
Cap Sizun :
02-57-56-03-13

Point info en mairie



© Conservatoire du littoral

« Ce gîte n'est pas qu'un lieu de passage : il raconte l'histoire de l'île et prépare son avenir. »

Didier Fouquet, maire de l'île de Sein

Sur une île comme Sein, tout projet économique se heurte à la même réalité : recruter un gérant implique de lui trouver un toit.

Un vrai défi sur un territoire où se loger à l'année est presque impossible. Une solution se dessine dans l'aile sud du phare, où deux espaces sont prévus : un second gîte plus intime et un appartement destiné au futur gestionnaire et à sa famille. Plus qu'un emploi, c'est une façon de s'installer et de faire vivre l'île au quotidien.

À écouter

Poursuivez l'aventure avec « *Phare d'Ar-Men, une bougie dans la mer plantée comme ça* », un documentaire sonore de France Culture





Cale de Pen Raz

Environnement

Circulation automobile : des usages à réinventer

Sur l'île d'Arz, où voitures, vélos et piétons partagent les mêmes routes étroites, la commune a fait le choix de réguler plutôt que d'interdire pour préserver l'île et ses espaces naturels aussi beaux que fragiles.

Sur un territoire de 3 km², la question de la circulation ne relève pas seulement du confort, mais d'un équilibre à préserver. L'île d'Arz compte environ 320 habitants à l'année, pour près de 140 véhicules. Un rapport qui, à lui seul, explique la tension possible entre les usages, dans un espace où les routes sont étroites, les croisements limités et les mobilités multiples. En effet, ici, le réseau de voirie de 11 km est partagé entre les déplacements du quotidien, les activités professionnelles et, en saison, les flux de visiteurs, principalement à pied ou à vélo.

Au-delà de la sécurité, c'est aussi la préservation d'un territoire fragile qui est en jeu. L'île d'Arz présente une configuration singulière : en dehors des espaces urbanisés, son territoire est classé Natura 2000 en reconnaissance de la richesse

de sa biodiversité et de la nécessité de la protéger. Dans ce contexte, la circulation des véhicules motorisés n'est pas neutre. Elle exerce une pression sur des milieux sensibles, contribue aux nuisances et peut fragiliser la faune et la flore.

Une réflexion engagée de longue date

La décision de réguler la circulation ne s'est pas imposée du jour au lendemain. Dès 2020, la question figure parmi les engagements municipaux. L'année suivante, une consultation des habitants confirme cette préoccupation : une majorité se prononce déjà en faveur d'un encadrement de l'accès des voitures. Le cap est posé, il est confirmé en août 2025 lors d'un vote citoyen où près de 60 % des participants soutiennent la mise en place d'une régulation. L'objectif n'est pas de supprimer la voiture, mais d'en ajuster l'usage à la réalité insulaire. « On ne peut pas se permettre d'avoir autant de véhicules sur un si petit territoire, c'est une question de logique », explique Yann Thoraval, Premier adjoint au Maire.

Réguler sans interdire

Concrètement, chaque véhicule doit désormais faire l'objet d'une autorisation pour circuler. Elle peut être annuelle pour les résidents et les professionnels, ou ponctuelle pour une livraison, un chantier ou un déménagement. Derrière cette régulation, une idée simple : réserver la voiture aux usages réellement nécessaires. Une charte accompagne le dispositif. Elle invite à limiter les déplacements motori-

sés, à privilégier les mobilités douces et à rester particulièrement vigilant dans cet espace partagé. « Sur une île, le Code de la route est le même qu'ailleurs, mais les comportements ne suivent pas toujours », observe l' élu. Piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent en permanence, une réalité qui nécessite vigilance et adaptation de la part de chacun.

De nouveaux réflexes à adopter

Pour accompagner cette régulation, la commune propose un véhicule en autopartage. Réservable à l'heure, il permet de répondre à un besoin ponctuel sans introduire de véhicule supplémentaire sur l'île. « La saison estivale sera un premier test grandeur nature. Elle permettra de voir comment le service est utilisé et d'en tirer des enseignements », explique Yann Thoraval.

Il s'agit de trouver un équilibre pour que chacun puisse continuer à se déplacer sans fragiliser l'île

Comme souvent, l'instauration d'une nouvelle règle demande du temps, le temps de comprendre, de s'approprier et d'ajuster ses habitudes. Sur l'île d'Arz, cette évolution se fait progressivement, entre pédagogie et adaptation du quotidien. Yann Thoraval reste confiant dans la capacité de chacun à comprendre les enjeux et ancrer durablement ces nouveaux usages.

Des îles déjà engagées

L'île d'Arz n'est pas un cas isolé. Sur plusieurs îles du Ponant, la place de la voiture est déjà limitée, voire proscrite. À Bréhat, Molène ou Sein, les déplacements se font exclusivement à pied ou à vélo. À Ouessant, Batz ou à l'Île-aux-Moines, leur présence est déjà régulée. Avec partout, la même priorité : adapter la place de la voiture à des territoires contraints et préserver un cadre de vie fragile.

Consulter les actualités de l'île



Office de tourisme
Golfe du Morbihan
Vannes Tourisme :
02-97-47-24-34

Marché de l'île
d'Arz : les mardis
matin toute l'année

Éducation

Des naissances qui changent tout

Longtemps rares, les naissances repartent à la hausse sur l'île de Batz. Un signe encourageant, qui renvoie à un enjeu bien réel : permettre à des familles de vivre ici à l'année et donner des perspectives au territoire.



© Nadine Doerle

Depuis le début de l'année, deux nuits d'affilée, la SNSM a été sollicitée pour conduire deux futures mamans vers le continent. Deux départs en pleine nuit, deux naissances à 24h d'intervalle, « d'un point de vue statistique, c'est assez incroyable », sourit le maire, Éric Grall. Mais, sur une île comme Batz, ces événements ne relèvent pas uniquement de l'anecdote.

Ici, les naissances racontent bien plus qu'une simple évolution démographique, car, pendant plusieurs années, les nouveaux-nés se sont faits rares. « Il y a encore trois ou quatre ans, c'était parfois zéro, parfois un », rappelle l'élue. Depuis, un léger mieux s'amorce : trois naissances l'an passé, déjà trois cette année. Peu à l'échelle du continent, mais pour l'île, cela suffit à redonner des perspectives.

La plupart des jeunes parents ne sont pas batziens d'origine mais sont venus s'installer, attirés par un cadre de vie et des opportunités professionnelles, principalement dans le tourisme ou l'agriculture. Leur point commun : avoir trouvé les conditions pour rester. Sur cette terre de 450 habitants au large de Roscoff, logement, école, emploi, tout s'imbrique. « C'est une spirale vertueuse qu'il faut réussir à enclencher », résume le maire. Sans solution pour les loger à l'année, pas de familles. Sans familles, pas d'enfants. Et sans enfants, l'école tangué.

Alors, la commune agit : depuis plus de six ans, une stratégie volontariste a été engagée pour sécuriser l'installation de nouveaux habitants. Des logements provisoires ont permis d'accueillir des familles, en attendant la livraison de huit nouveaux logements,

prévue cet été, car trouver un bien à un prix accessible relève du parcours du combattant. Les nouveaux programmes immobiliers visent à proposer des loyers compatibles avec une vie à l'année, dans des logements énergétiquement performants et offrant tout le confort attendu, une condition indispensable pour permettre aux familles de se projeter et de s'installer.

L'école, elle, reste le cœur du système. En 2023, il a fallu négocier son maintien à deux classes. Seuil minimum : 17 élèves. Aujourd'hui, ils sont 23. Un chiffre

qui redonne un peu d'air, mais ne laisse aucune place au relâchement.

« Nous ne sommes jamais à l'abri du départ d'une ou deux familles », rappelle Éric Grall.

L'attractivité économique soutient l'ensemble. Tourisme, restauration, agriculture : les emplois sont là,

mais ils doivent être préservés et développés. « Sans activité économique, rien de tout cela n'est possible », insiste le maire. Les besoins sont réels, notamment dans les exploitations agricoles où le renouvellement des générations s'annonce comme un enjeu majeur. Alors, oui, ces naissances sont une bonne nouvelle. Elles témoignent des premiers effets d'une politique engagée depuis plusieurs années. Mais elles ne suffisent pas à garantir l'avenir. « Nous sommes heureux que nos efforts portent leurs fruits, au moins pour l'instant. Nous restons très vigilants », glisse l'élue.

À Batz, une naissance n'est jamais ordinaire. C'est un signal, la preuve qu'une famille a choisi de rester. Et peut-être le début d'une histoire partie pour durer.

**Sans familles,
pas d'enfants.
Et sans enfants,
l'école tangué.**

Consulter
les actualités
de l'île



Point d'accueil
ouvert d'avril à
octobre - Mais
contact possible
toute l'année
02-98-61-75-70

Marché : d'avril
à septembre les
dimanches et jours
fériés

Les 15 îles du Ponant comptent environ 16 400 habitants à l'année. Après un long déclin au XX^e siècle, la population repart légèrement à la hausse depuis quelques années (+6 % entre 2016 et 2022). À cette échelle, quelques arrivées ou départs suffisent à changer la donne pour tout un territoire.

Pour mieux
comprendre les
dynamiques à
l'œuvre sur les
îles du Ponant,
et la réalité de la
vie insulaire





Office de tourisme
Granville Terre
et Mer :
02-33-91-30-03

Tourisme

De la promotion à la préservation

À Chausey, chaque visite est une rencontre avec un équilibre précieux. Pour préserver ce lieu unique, l'office de tourisme de Granville Terre et Mer accompagne les visiteurs grâce à une approche fondée sur la compréhension et le respect.

Chausey attire par sa beauté brute et son caractère préservé. Ici, pas de voiture, peu de constructions, et des paysages qui se transforment au rythme des marées. Les visiteurs viennent pour la journée, parcourent l'île à pied, s'arrêtent sur une plage, observent les oiseaux, prennent le temps. « Chausey concentre à elle seule beaucoup des enjeux du tourisme », constate Deborah Le Goff, directrice de l'office de tourisme de Granville Terre et Mer. Un territoire à la fois accessible et fragile, où se croisent chaque année des milliers de visiteurs, sur un espace limité et vivant.

Face à cette singularité, le rôle de l'office de tourisme évolue. « Il ne s'agit plus seulement de promouvoir une destination », explique-t-elle, mais de trouver le bon équilibre entre accueil et préservation ».

Cette volonté passe par un travail de pédagogie constant. L'équipe de l'office de tourisme informe et oriente, avec des supports de communication qui appuient leur discours : panneaux, contenus numériques, messages diffusés à différents moments du parcours de découverte de l'archipel, etc. L'objectif du dispositif est de donner des repères sans contraindre. « Quand on prend le temps d'expliquer, les visiteurs comprennent très bien », souligne Deborah Le Goff. Cette conviction anime toute la démarche. Plutôt que de multiplier les interdictions, mieux vaut partager les enjeux : la richesse des milieux naturels, la sensibilité

de certains espaces, les bons gestes à adopter. Pour cela, l'office de tourisme agit en lien étroit avec de nombreux partenaires pour construire des messages cohérents et des outils communs, afin d'accompagner au mieux les différents publics.

À Chausey, cette attention portée au visiteur dessine une autre manière de parcourir ce territoire : plus consciente, plus attentive, et toujours guidée par le plaisir. Une dynamique qui dépasse l'archipel et esquisse les contours d'un tourisme en pleine évolution sur toutes les îles du Ponant.

Découvrez
le schéma
d'équilibre
touristique
2023-2030 de
la Destination
Granville Terre
et Mer pour
comprendre
les enjeux du
tourisme sur
Chausey.



Faire découvrir Chausey, c'est aussi donner les clés pour la comprendre. Quand le visiteur saisit la richesse du lieu, il devient acteur de sa préservation.

Une île presque privée... ouverte à tous

Savez-vous qu'à Chausey, une grande partie de la Grande Île (38 hectares sur 45) et l'ensemble des îlots constituent une propriété privée ?

Depuis plus d'un siècle, les trois familles qui détiennent à parts égales le capital de la [SCI des îles Chausey](#) font un choix clair : laisser l'île ouverte, pour que chacun puisse en découvrir les paysages et la richesse.

Pour Charles Postel, actuel gérant de la SCI, cette ouverture va de pair avec une responsabilité forte. « Accueillir, c'est aussi prendre soin », résume-t-il. Car derrière l'impression que tout fonctionne naturellement, la gestion est exigeante. L'entretien des espaces, les

aménagements, la signalétique, la préservation de cet écosystème fragile demandent du temps, de l'attention et des choix constants. « Notre objectif est de transmettre ce site dans le meilleur état possible et même de l'améliorer », insiste-t-il. Une vision à long terme, portée par l'idée que ce patrimoine doit rester accessible, sans être dégradé.

Dans cet esprit, il invite chacun à porter une attention particulière au lieu. Respecter les cheminements, observer sans prélever, rester discret dans les espaces les plus sensibles : autant de gestes simples qui contribuent à préserver ce qui fait la singularité de l'archipel.



© -DTGM - Estelle Lohier

L'archipel de Chausey vu du ciel



Bureau
d'information
touristique ouvert
d'avril
à septembre et en
vacances scolaires :
02-97-84-78-00

Marché : tous les
mardis, jeudis et
samedis matin sous
les halles du bourg

Environnement

Sauve qui pleut un programme pour préserver la ressource en eau

En 2025, l'île de Groix a participé au programme «Sauve qui pleut», déployé sur 13 îles du Ponant. Il vise à préserver la ressource en eau en facilitant la récupération des eaux de pluie et en encourageant l'adoption de gestes hydro-économiques au quotidien.

À Groix, comme sur les autres îles engagées dans le programme « Sauve qui pleut », l'eau potable constitue une ressource rare, objet d'une attention constante. Ici, l'approvisionnement dépend directement des précipitations : l'eau s'infiltre dans les sols et alimente quatre forages qui couvrent les besoins des habitants à l'année.

En période estivale, ce dispositif ne suffit pas, la consommation, dopée par l'afflux touristique, est multipliée par trois. Pour faire face, un barrage a été construit à Port-Melin. Lui aussi stocke l'eau de pluie et de ruissellement et constitue une réserve dans laquelle la commune puise de juin à septembre.

Mais cet équilibre reste fragile, étroitement lié à la météo. Quand la pluie se fait attendre, comme en 2022 et 2025, la situation se tend rapidement.

Dans ce contexte, la mairie multiplie les messages de sensibilisation aux bons usages de l'eau. En 2025, elle a choisi d'aller plus loin en s'associant au programme « Sauve qui pleut » pour offrir aux groisillons la possibilité d'agir concrètement.

Préserver l'eau, à l'échelle de chaque foyer

Le dispositif, porté par l'Association des Îles du Ponant, repose sur un principe simple : réduire la consommation d'eau potable à chaque fois que c'est possible. Il s'est déployé en deux temps. D'abord, comprendre et ajuster les usages. Des réunions publiques ont permis d'échanger avec les habitants, de partager les constats et d'identifier des actions faciles à intégrer pour commencer à changer les habitudes.

Dans le même temps, une première phase d'équipement a été lancée, avec la distribution de mousseurs pour les robinets et de régulateurs de débit pour les douches, les deux visant à réduire la consommation d'eau potable. À Groix, plusieurs centaines d'équipements ont ainsi été installés, avec un effet immédiat. Puis, pour passer à la vitesse supérieure, le programme a proposé l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie à prix réduit. Ces cuves de 700 ou 1000 L permettent de couvrir certains usages : arroser un jardin, nettoyer une terrasse ou entretenir ses extérieurs en réservant l'eau potable aux usages essentiels.

Au total, 812 bacs ont été distribués sur les îles participantes, dont 130 à Groix. Un chiffre qui traduit une appropriation réelle du dispositif par les habitants.

Des résultats visibles, une dynamique engagée

À l'échelle des îles du Ponant, les économies d'eau potable réalisées grâce au dispositif sont estimées à environ 2 000 m³, soit l'équivalent de deux millions de litres d'eau. Derrière ce résultat encourageant se cache une multitude de gestes simples adoptés au quotidien. Simples, mais pas anodins ! Ils traduisent une prise de conscience et la volonté de chacun de faire sa part : sur une île, ouvrir un robinet et voir l'eau couler ne va pas de soi.

Pour prolonger cette dynamique et démultiplier les effets, la suite est déjà en réflexion au sein de l'association des îles du Ponant. Les élus entendent renforcer la sensibilisation et l'engagement auprès de la population insulaire, inscrire davantage ces enjeux dans le plan local d'urbanisme et faire évoluer le cadre réglementaire, en étendant, par exemple, les usages autorisés de l'eau de pluie sur les îles. Des perspectives qui sont autant de leviers pour intensifier la démarche.

Désormais, chacun le sait, sur une île, la ressource en eau potable est précieuse. La préserver ne relève pas d'un effort ponctuel, c'est une attention de tous les jours.



Le programme «Sauve qui pleut» a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'État.

Ces aides ont permis de réduire le coût des équipements pour les habitants et de prendre en charge une partie de la logistique, notamment le transport vers les îles.

Une autre façon de consommer l'eau

Fanny Montgermont, groisillonne, découvre le programme «Sauve qui pleut» dans la presse locale. Sensible aux questions d'économie d'eau et d'énergie, elle y voit une opportunité concrète de passer à l'action, d'autant plus accessible qu'elle inclut la livraison, un point non négligeable sur une île où la logistique peut vite représenter un casse-tête... et un coût !

Depuis l'installation du récupérateur dans son jardin, son rapport à l'eau a évolué, car il rend visible ce qui ne l'était pas : elle n'apparaît plus

comme une évidence, mais comme une ressource à récupérer, à gérer, et donc à préserver. «Je me pose davantage la question : d'où vient l'eau que j'utilise ?» explique-t-elle.

Au quotidien, cela se traduit par une attention accrue et des gestes simples. «Par exemple, quand je fais cuire des pâtes ou du riz, je ne jette pas l'eau et j'en profite pour cuire mes œufs dans la même casserole !» Un réflexe parmi d'autres, qui illustre une prise de conscience désormais bien ancrée.

Office de tourisme
de la baie de
Quiberon ouvert à
l'année
02-44-84-56-56

Économie

Changer de cap : une vie nouvelle à Hoëdic

Un reportage télévisé ravive un vieux rêve et, quelques mois plus tard, Sabrina Sonnic, son mari et leurs trois enfants posaient leurs valises à Hoëdic. Depuis, tous s'y construisent un nouveau quotidien, entre réalité insulaire, engagement professionnel et vie de famille.

Printemps 2019, un jour comme les autres à La Rochelle... pas tout à fait. Ce matin-là, la télévision est allumée chez les Sonnic et, dans l'émission Télématin, un reportage attire l'attention de Sabrina et de son mari : le maire de Hoëdic y évoque la baisse démographique de l'île et son souhait d'accueillir de nouvelles familles. Le message résonne immédiatement. Depuis longtemps, ils évoquent l'idée de vivre sur une île, cette fois, le bon moment est peut-être arrivé.

Même si tous les deux sont bretons, ils n'ont jamais visité l'île. Quelques semaines plus tard, ils partent en reconnaissance et rentrent convaincus. Alors qu'ils commencent à envisager sérieusement leur installation sur Hoëdic, une opportunité professionnelle se présente là-bas pour son mari. Tout s'accélère. « *D'un coup, ce projet qu'on gardait dans un coin de la tête devient réel* », se souvient Sabrina.

En septembre, la famille au complet s'installe sur l'île, à une heure de bateau au large de Quiberon. Quinze jours plus tard, la chance leur sourit à nouveau : Sabrina est recrutée par la mairie pour gérer les gîtes communaux et le camping, poste qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Une activité qui la place au cœur de la vie locale, en lien avec les habitants comme avec les visiteurs.

Le quotidien s'organise peu à peu. Pendant un an, ils vivent à cinq dans un gîte, le temps de trouver une maison : comme sur d'autres îles du Ponant, l'accès au logement y est complexe. Les enfants intègrent l'école, puis le collège à Houat. Les traversées en bateau deviennent rapidement une habitude, que ce soit pour se rendre en cours ou pour aller chez le coiffeur sur le continent. Un cadre particulier, qui les fait grandir

autrement. « *Ça leur apprend très tôt à être autonomes, à se débrouiller seuls, leur indépendance arrive plus vite ici* », souligne la mère de famille. En hiver, les repères changent : moins de rotations, moins de passage, une vie plus resserrée autour des habitants à l'année, « *nous redécouvrons l'île autrement, plus calme, plus intime.* » Vivre à Hoëdic, c'est accepter cette double réalité : un cadre naturel privilégié, une qualité de vie évidente, et en même temps une organisation du quotidien plus exigeante. Anticiper, s'adapter, composer avec les contraintes d'un territoire de 2 km² occupé par une centaine d'Hoëdicais font partie du quotidien et dessinent, au fil du temps, une autre manière de vivre. « *Tout le monde se connaît et tout se sait, précise Sabrina, il faut l'accepter* ».

Si s'installer sur une île, comme la famille Sonnic, relève d'une décision personnelle, ces trajectoires individuelles contribuent à maintenir des territoires habités, vivants, capables d'accueillir et de transmettre. C'est un facteur essentiel pour que les îles ne soient pas seulement des destinations de vacances, mais des lieux de vie à part entière, bien au-delà de la belle saison.

Nous nous sommes dit : pourquoi pas ? Et quelques mois après, nous avons tout vendu et tout quitté.

Envie de séjourner à Hoëdic ? Découvrez les gîtes et le camping communal.



Santé

Vivre chez soi le plus longtemps possible

À Ouessant, le Centre communal d'action sociale (CCAS) gère et coordonne les services à domicile qui permettent aux Ouessantins de continuer à vivre chez eux malgré l'âge, la maladie ou le handicap. Un accompagnement construit au cas par cas, qui repose sur le rôle essentiel des aidants.

Chaque été, la scène se répète : des familles reviennent sur l'île pour quelques jours et retrouvent un parent resté sur place. Parfois, au fil du séjour, elles remarquent une fatigue plus rapide, des gestes devenus difficiles, un moral en berne. « À ce moment-là, il faut nous contacter, quand il y a encore un autre choix que le placement en EHPAD », insiste Morgane Tual, directrice de la structure. « Plus tôt nous intervenons, plus nous donnons des chances à la personne de rester chez elle ; quitter son environnement, ses habitudes de vie, c'est une rupture brutale et douloureuse, insurmontable parfois », précise-t-elle. Le rôle du centre consiste alors à organiser une réponse adaptée ponctuelle ou pérenne selon le bénéficiaire : handicap de naissance ou subi depuis quelques années, retour d'hospitalisation après une chute, perte de mobilité, troubles cognitifs, etc. Une évaluation est réalisée au domicile avec la personne concernée, en lien avec sa famille et des professionnels de santé si nécessaire. Le plan d'aide se construit en fonction du profil et des besoins identifiés. Aujourd'hui, 45 habitants, soit un sur vingt, âgés de 55 à 102 ans sont accompagnés. « En quinze ans, ce nombre a plus que doublé avec des situations qui évoluent rapidement. Nous devons nous adapter en permanence », constate la directrice.

Au cœur de ce dispositif, il y a les aides à domicile, sept professionnelles, installées de longue date sur l'île. « Elles interviennent chaque jour, entrent dans les maisons, accompagnent les gestes du quotidien. Faire entrer quelqu'un dans son intimité, c'est très compliqué, alors mieux vaut qu'elles soient connues et reconnues sur l'île », explique Morgane Tual. Leur rôle dépasse largement les tâches qu'elles réalisent. « Elles connaissent les personnes, leur histoire, leur façon de vivre. On ne peut pas bien faire ce travail sans une vraie fibre sociale. »

Ainsi, au fil du temps, un lien de confiance et un attachement réel se créent. Lorsqu'une personne accompagnée décède, ce n'est pas seulement un quotidien professionnel qui sera modifié « C'est aussi un deuil pour les aides à domicile et les familles ne le comprennent pas toujours », explique Morgane Tual. Mais accompagner pour les gestes du quotidien ne suffit pas à bien vieillir sur l'île. Quand c'est possible, sortir et voir du monde constituent aussi un levier de bonne santé et de longévité. Sur ce point, le tissu associatif prolonge le rôle du CCAS. Activités, rencontres, jeux, temps partagés sont des occasions d'interactions

sociales déterminantes et complémentaires. « Le maintien à domicile, ce n'est pas uniquement rester chez soi, c'est aussi continuer à vivre », indique la directrice.

Lorsque la situation ne le permet plus, le relais peut se faire avec l'Ehpad de l'île, même si la priorité reste, autant que possible, de retarder ce moment, le nombre de places y étant limité à 23. Pour les années à venir, l'enjeu est donc déjà identifié ! « Dans le cadre du [contrat local de santé](#), nous échangeons énormément avec l'association des îles du Ponant sur les problématiques d'adaptation des logements, du handicap et de la dépendance et nous savons déjà que nous devons faire évoluer nos services pour y intégrer davantage de soins », explique Morgane Tual.

Autant d'évolutions à engager pour continuer à accompagner les plus fragiles, quel que soit leur parcours de vie. C'est aussi ça vivre sur une île.



© : Monika Kubalaur Unsplash

Besoin d'aide ou de renseignements ? Retrouvez les services et contacts du CCAS de Ouessant.



Consulter les actualités de l'île



Office du tourisme ouvert à l'année : 02-98-48-85-83

Marché : en période estivale les mercredis après-midi et les samedis matin

Une présence essentielle

Elles sont sept. Chaque jour, Amandine, Aude, Jeannine, Maryline P, Marilyne G, Malaury, Sylviane interviennent auprès des habitants pour aider aux repas, entretenir le logement, accompagner aux courses ou chez les professionnels de santé, apporter un soutien administratif ou simplement proposer une promenade. Leur présence se fait discrète, mais elle est essentielle. Au-delà des gestes, elles apportent une attention et une écoute qui comptent.

13^e EDITION

LES Insulaires!

LE FESTIVAL DES ÎLES DU PONANT

YEU

LE RETOUR

18 / 19 / 20 SEPT 2026



La marque qui valorise
les savoir-faire
et les entrepreneurs
engagés des îles
du Ponant

www.savoirfaire-ilesduponant.com

Facebook : [Savoir-faire des îles du Ponant](#)

Instagram : [savoirfaire_ilesduponant](#)

Finistair

Vols directs au départ de Brest

Baptêmes de l'air École de pilotage

Réservez sur www.finistair.fr

BRETAGNE

Brest Ouessant
Toute l'année

Brest Jersey NOUVEAU!
Du 5 juin au 27 septembre

Découvrez l'île d'Yeu à votre rythme

avec **Yeu Continent**

*Voir conditions sur www.yeu-continent.fr

YC COMPAGNIE YEU CONTINENT